



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

La MRC du Fjord-du-Saguenay et le Conseil des arts de Saguenay accordent 5 500 \$ en recherche-cr ation

Saint-Honor , le 16 juin 2016 – Le 14 juin dernier   Petit-Saguenay, la MRC du Fjord-du-Saguenay, en collaboration avec le Conseil des arts de Saguenay (CAS), a reconnu le travail de deux artistes de son territoire. La MRC a remis une bourse de 5 000 \$   monsieur Henri Normand pour la r alisation d’un documentaire culturel   Petit-Saguenay. Le CAS a, quant   lui, octroy  une bourse de 500 \$   monsieur Thomas Meloche pour souligner le travail et l’implication dans le milieu de ce sculpteur de Saint-Ambroise.

Ce programme de bourse pour le perfectionnement, la professionnalisation et le rayonnement des arts et des artistes de la MRC du Fjord-du-Saguenay a  t  mise en place   la suite d’une rencontre des gens du milieu artistique de la MRC qui ont exprim  le d sir d’acc der   certains programmes du Conseil des arts de Saguenay. Ce souhait trouve sa justification dans la n cessit  d’une reconnaissance de la pratique artistique et de l’obtention d’un statut d’artiste professionnel pour les artistes,  crivains et artisans actifs dans les municipalit s de ce territoire. Ce programme et les outils d’ valuation propos s par le Conseil des arts de Saguenay ont  t   labor s conjointement avec la MRC.

Pour la remise de ces bourses, la MRC et le CAS ont convi  les maires du territoire de la MRC et des repr sentants du minist re de la Culture et des Communications du Qu bec, partenaire de l’Entente de d veloppement culturel de la MRC. Pour d terminer les laur ats, un comit  de s lection a  t  form  par le Conseil des arts de Saguenay afin d’analyser les dossiers d pos s selon les crit res suivants : la qualit  et la ma trise artistique, le rayonnement de la pratique, la professionnalisation et le perfectionnement.

« Nous sommes heureux de la poursuite de l’engagement de la MRC envers la reconnaissance de l’apport des artistes professionnels dans le d veloppement culturel du territoire », mentionne le pr fet de la MRC, M. G rald Savard. Quant   elle, la pr sidente du Conseil des arts de Saguenay, Mme Guylaine Simard, consid re que « la pratique de l’art, bien qu’inscrite sur un territoire donn , en transcende souvent la limite ». Tous deux souhaitent  galement le renouvellement et la bonification d’une telle exp rience qui en est   sa deuxi me manifestation.

La municipalit  r gionale de comt  (MRC) du Fjord-du-Saguenay regroupe treize municipalit s r parties dans le Haut-Saguenay et le Bas-Saguenay et administre des territoires non organis s (TNO). Elle offre diff rents services aux milieux ruraux, principalement en am nagement du territoire, en g omatique, en  valuation fonci re, en gestion du territoire public et prend part au d veloppement culturel par la mise en  uvre d’une politique culturelle.



-30-

Sources :

Ariane Fortin, agente de d veloppement
MRC du Fjord-du-Saguenay
418 673-1705, poste 1205
ariane.fortin@mrc-fjord.qc.ca

Claude Martel, directeur g n ral
Conseil des arts de Saguenay
418 698-3000, poste 4192
conseildesarts@ville.saguenay.qc.ca